

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE
ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Plan pluriannuel
d'investissement 2020 - 2026

DATE DE CONVOCATION
30 juin 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 29
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 27

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-07-41

L'an deux mil vingt trois
le six juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – Mme VANDEL – M. GOMIS – Mme DUDOUEU – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. FRESSEL – M. LEMAIRE – M. JEANJEAN – Mme CREVON – Mme BOSQUIER – M. LE NOE – Mme FRIBOULET – Mme DESANGLOIS

Excusés ayant donné pouvoir

Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE
M. GESLIN Francis à N MEZRAR
M. BRUNET à Mme VANDEL
M MIZABI à Mme DUDOUEU
M. Frédéric GESLIN à Mme VANDEL
Mme DUCHEMIN à M. ROGERET
M. PETIT à M. SACHOT
M. BIGOT à Mme BOSQUIER

Excusés

Mme DUVAL
M. BULARD

Mme DUDOUEU est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Nadia MEZRAR, la Maire

La programmation pluriannuelle des investissements est une planification des projets communaux.

Il permet de prioriser ces derniers en fonction des choix de gestion de la Ville et de la capacité financière de la collectivité. Il permet de formaliser la stratégie d'investissement de la Municipalité et d'en faciliter le pilotage.

En fonction des circonstances, le PPI peut faire l'objet d'une révision en cours de mandat.

Le tableau annexé à cette délibération présente les investissements de la commune pour la période 2020 – 2026.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter le plan pluriannuel d'investissement 2020/2026 de la Ville de Saint-Pierre-lès Elbeuf et de convenir qu'une révision est possible d'ici la fin du mandat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230706-2023-07-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023

Affichage : 13/07/2023

Vu

Le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant

La volonté municipale d'établir un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) afin de planifier sa stratégie financière et répondre à l'attente des habitants de la commune ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 24

voix contre 0

Abstention 3 (M. LE NOE, Mme FRIBOULET, Mme DESANGLOIS)

Article 1 : d'adopter plan pluriannuel d'investissement 2020/2026 de la Ville de Saint-Pierre-lès Elbeuf ;

Article 2 : de convenir qu'une révision est possible d'ici la fin du mandat.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230706-2023-07-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023

Affichage : 13/07/2023